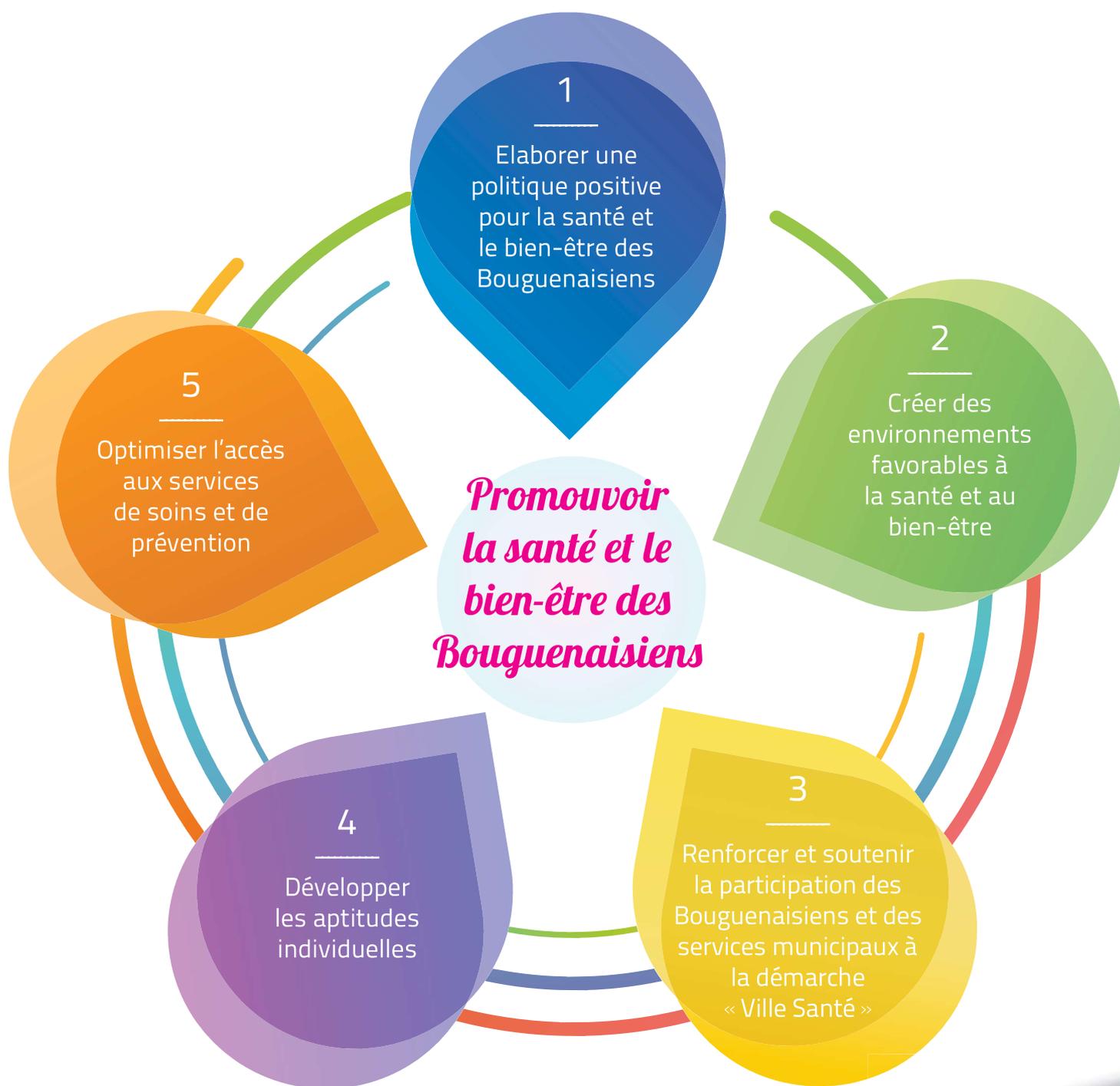


Projet de Service 2017/2021

Service de Promotion de la Santé

BOUGUENAIS « Ville Santé »



Sommaire

1. Mission du service
2. Cadre de référence
3. Méthode d'élaboration et de suivi du projet de service
4. Historique du projet et constats
5. Stratégie générale et plan d'action
6. Evaluation
7. Annexes

1. Mission du service

La mission du Service de Promotion de la Santé de la Ville de Bouguenais est de contribuer à améliorer la santé et le bien-être des Bouguenaisiens en agissant sur les déterminants de santé individuels (comportements, style de vie, connaissances, ...) et environnementaux (social, professionnel, accès aux ressources, ...).

A travers l'élaboration de ce projet de service, il s'agit de :

- ✓ Définir le cadre et les orientations prioritaires du Service de Promotion de la Santé en matière d'éducation et de promotion de la santé pour la période 2017-2021 : ce cadre servira de repère pour l'action du service de promotion de la santé, pour la mobilisation des partenaires, ainsi que pour l'évaluation de la politique menée sur la période définie ;
- ✓ Poursuivre la mise en place d'interventions directes auprès des Bouguenaisiens, ainsi qu'auprès des professionnels de la Ville ;
- ✓ Poursuivre le soutien apporté aux services de la Ville dans la mise en place de dynamiques favorables à la santé des Bouguenaisiens et d'interventions d'éducation et de promotion de la santé.

2. Cadre de référence

En cohérence avec les orientations prioritaires de la Ville de Bouguenais, le Service de Promotion de la Santé s'appuie sur la définition de la promotion de la santé de la Charte d'Ottawa, établie à l'issue de la première Conférence internationale sur la promotion de la santé. Ainsi, « *la promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la "santé" comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être.* »

Dans ce cadre, le Service de Promotion de la Santé déploie des stratégies d'intervention qui s'inscrivent et développent les cinq axes de la Charte d'Ottawa pour la Promotion de la Santé :

1. Elaborer une politique positive pour la santé
2. Créer des environnements favorables
3. Renforcer la participation
4. Acquérir des aptitudes individuelles
5. Réorienter les services de soins

En outre, l'adhésion de la Ville de Bouguenais au Réseau Français des Villes Santé OMS implique de souscrire aux grands principes et valeurs de la déclaration d'Athènes : valeurs de justice, de

participation et de pouvoir d'agir, d'*empowerment*¹, de partenariat, de solidarité et de développement durable².

3. Méthode d'élaboration et de suivi du projet de service

Pilotage général de la démarche

- Equipe projet : Florian Lavoyer (responsable secteur soins et promotion de la santé) et Sandra Sorin (infirmière de promotion santé) ainsi que Delphine Mullois (assistante du service).
- Comité de pilotage (3x/an) : Joël Gouin de Roumigny (Elu développement durable/promotion de la santé), Jean-François Hivert (directeur général adjoint, directeur de l'action sanitaire et sociale), Florian Lavoyer et Sandra Sorin.
- Comité de pilotage élargi (1x/an) : associant des services de la Ville, des acteurs associatifs et institutionnels, des habitants (première date pour lancement et présentation du projet de service après validation : décembre 2017).

Phases d'élaboration du projet

PREPARATION	<ol style="list-style-type: none">1) Lancement du projet : présentation en comité de pilotage (septembre 2016)2) Orientations : stabilisation des orientations et valeurs exprimées par la Municipalité (septembre 2016)3) Diagnostic et travaux préparatoires (juin-septembre 2016)4) Rédaction du pré-projet (octobre-novembre 2016) Présentation du pré-projet en comité de pilotage (7 décembre 2016)5) Projet : finalisation du projet et présentation pour validation en comité de pilotage (janvier-mars 2017)6) Finalisation : élaboration de la version finale du projet et validation technique par le comité de pilotage (mai 2017)
MISE EN ŒUVRE	<ol style="list-style-type: none">7) Validation en Comité Technique et en Bureau Municipal (29 juin 2017)8) Mise en œuvre et suivi au moyen des tableaux de bord
EVALUATION SUIVI	<ol style="list-style-type: none">9) Evaluation à partir du cadre évaluatif défini dans le projet de service10) Révision du projet si nécessaire avant 202111) Actualisation du projet en 2021
COMMUNICATION	<ol style="list-style-type: none">12) Communication : programmer la communication tout au long du projet, l'accès à l'information pour l'ensemble des agents et des habitants (site Internet, Facebook, ...) ; édition du projet avec ses annexes pour communication interne et d'une synthèse pour communication externe

¹ L'*empowerment* est le processus dans lequel des individus et des groupes agissent pour gagner la maîtrise de leurs vies et donc pour acquérir un plus grand contrôle sur les décisions et les actions affectant leur santé dans le contexte de changement de leur environnement social et politique. Leur estime de soi est renforcée, leur sens critique, leur capacité de prise de décision et leur capacité d'action sont favorisées. (cf. glossaire *BDSP*)

² Cf. Délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2017

Focus sur le diagnostic et le travail préparatoire

- Etat des lieux des actions et différentes missions du service PS (offres/ressources), afin de s'appuyer sur ce qui existe pour soutenir et/ou améliorer les actions en cours, et les valoriser ;
- Etat des lieux des besoins, des attentes et des demandes connus, ainsi que les actions pouvant compléter/renforcer l'offre actuelle ;
- Recensement des ressources locales et territoriales (partenariats associatifs et institutionnels) ;
- Entretiens et rencontres avec des services de la Ville de Bouguenais, des partenaires institutionnels et associatifs, des Villes ayant mis en place une dynamique « Ville Santé » et portant une politique de promotion de la santé ;
- Réflexion pour développer la participation des Bouguenaisiens en favorisant une transversalité entre les services pour des actions de santé.

Le projet fera l'objet de travaux complémentaires afin de :

- Développer la connaissance des besoins en santé sur le territoire ;
- Associer davantage les services de la Ville de Bouguenais et les habitants à la démarche ;
- Alimenter la démarche évaluative qui sera menée tout au long du projet.

Focus sur la rédaction du projet

- Rédaction des grandes lignes du projet et structuration du plan d'action autour des cinq axes de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa) (juin/septembre 2016) : missions, enjeux, historique depuis 2013 (évolutions majeures) et constats, offres du service, éléments diagnostiques, besoins et attentes (population, demandes des services).
- Rédaction détaillée du contenu du projet et des annexes ;
- Elaboration du cadre évaluatif ;
- Adaptation du tableau de bord existant au nouveau projet de service pour en assurer le suivi ;
- Préparation d'une synthèse du projet de service.

4. Historique du projet et constats

En 1997, l'équipe municipale a souhaité développer de nouvelles missions dans le domaine de la prévention et de l'éducation sanitaire, un champ primordial mais sous investi jusque-là. Un axe prévention a donc été progressivement développé par le centre de soins, devenu centre de santé municipal en 1999.

Depuis l'élaboration du précédent projet de service en 2003 et jusqu'à 2016, la redéfinition du centre de santé autour des actions de prévention et l'identification de nouveaux besoins ont amené à renforcer les actions déjà engagées et la conception de nouveaux axes d'intervention.

En 2016, des thématiques et populations diversifiées ont été ciblées et atteintes, contribuant tant à la mise en œuvre de priorités nationales et régionales en matière de santé (loi de santé, projet régional

de santé de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire) qu'à apporter une réponse spécifique à des besoins locaux et à faire vivre une dynamique municipale de promotion de la santé et du bien-être :

- ✓ Alimentation (publics : petite enfance, maternelle, tout public, personnes en situation de précarité, seniors)
- ✓ Compétences psychosociales (public : CM2)
- ✓ Santé à l'école : hygiène bucco-dentaires, hygiène des mains (public : grande section de maternelle)
- ✓ Vie affective et sexuelle (public : collège, lycée)
- ✓ Conduites addictives (public : jeunes)
- ✓ Ateliers mémoire (public : seniors)
- ✓ Environnement : qualité de l'air intérieur (public : tout public)
- ✓ Premiers secours (public : collège)
- ✓ Sécurité routière (public : jeunes sous protection judiciaire)
- ✓ Sommeil (public : maternelle/ETAPes)
- ✓ Vaccination (public : agents municipaux)

La mise en œuvre d'actions de promotion de la santé est le fruit d'une coopération entre le Service de Promotion de la Santé et les autres services municipaux ainsi qu'avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, notamment :

- ✓ Education Nationale
- ✓ Protection Judiciaire de la Jeunesse
- ✓ MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- ✓ Ligue contre le cancer
- ✓ AMESA (Association Mélanome Sans Angoisse)
- ✓ Interfel (Intercommunauté Fruits et Légumes)
- ✓ IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé)
- ✓ Comité départemental de la Croix-Rouge de Loire-Atlantique
- ✓ Fédération Française de Cardiologie
- ✓ UFC que Choisir
- ✓ Protection civile
- ✓ Mutualité Française
- ✓ Oppélia
- ✓ ANPAA
- ✓ ...

Le pilotage et le suivi du projet a été assuré dans le cadre des instances régulières internes à la Mairie réunissant l'Elu à l'Agenda 21 et à la Promotion de la Santé, le Directeur Général Adjoint-Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale, l'infirmière de promotion de la santé et le responsable des secteurs soins et promotion de la santé de la Ville.

L'ensemble de ces constats met en évidence que la Ville de Bouguenais porte depuis plusieurs années une politique volontariste et transversale en matière de promotion de la santé. Il en ressort toutefois un besoin de valoriser davantage cet engagement, au-travers de la communication et en structurant l'action du service promotion de la santé par un projet de service qui vise le soutien à la mise en œuvre de cette politique municipale.

En ce qui concerne les besoins de la population, il n'y a à ce jour pas d'élément permettant de mettre en exergue des différences significatives par rapport à ceux identifiés au niveau de la région, du département et de la Métropole. Ainsi la stratégie mise en place par la Ville de Bouguenais s'inscrit, d'une part, dans les priorités de santé régionale, départementale et métropolitaine et intégrera,

d'autre part, une dimension relative à l'observation des besoins de la population du territoire afin d'identifier d'éventuels besoins et/ou attentes de la population appelant des réponses spécifiques à mettre en œuvre.

5. Stratégie générale et plan d'action

Plusieurs principes guident la stratégie d'intervention du Service Promotion de la Santé, structurée autour des axes de la promotion de la santé de la Charte d'Ottawa. Ces principes sont :

- ✓ **Continuité** : s'appuyer sur la dynamique et les actions existantes ;
- ✓ **Amélioration continue de la qualité** : renforcer, valoriser et soutenir ce qui fonctionne en s'appuyant les principes et méthodes d'une démarche qualité ;
- ✓ **Participation** : développer la participation des habitants, ainsi que des services de la Ville dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la démarche ;
- ✓ **Intersectorialité** : favoriser la transversalité entre les différents services de la Ville de Bouguenais, notamment avec ceux au contact des habitants ;
- ✓ **Promotion de la mise en réseau d'acteurs**, afin de de contribuer au développement d'une dynamique et d'une culture commune de promotion de la santé, notamment en matière de santé-environnement : ce principe, transversal à l'ensemble des axes stratégiques du projet, invite à la mobilisation de tous les acteurs - citoyens, associations, agents, collectivités et professionnels de santé – et à l'éducation autour des enjeux de santé, notamment ceux associés à l'environnement.

En outre, dans le cadre des priorités de la Ville de Bouguenais, il s'agit de :

- ✓ Pérenniser les acquis ;
- ✓ Préserver les partenariats : école, santé scolaire/CESC ;
- ✓ Renforcer les partenariats institutionnels, en particulier avec l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire afin de porter une politique locale en étroite cohérence avec le Projet Régional de Santé ;
- ✓ S'adresser à l'ensemble de la population de la Ville ;
- ✓ Faire du développement des compétences psychosociales un axe prioritaire ;
- ✓ Développer une politique « santé-environnement » : approche globale de la santé s'articulant avec le développement durable et l'Agenda 21.

Les cinq axes stratégiques du projet de service sont :

Axe stratégique I : Elaborer une politique positive pour la santé et le bien-être des Bouguenaisiens

« La promotion de la santé va bien au-delà des soins. Elle inscrit la santé à l'ordre du jour des responsables politiques des divers secteurs en les éclairant sur les conséquences que leurs décisions peuvent avoir sur la santé, et en leur faisant admettre leur responsabilité à cet égard. »³

Ce premier axe stratégique repose sur l'élaboration d'un projet de service du Service de Promotion de la Santé qui met en œuvre une politique municipale ambitieuse et engagée en faveur de la santé et du bien-être des Bouguenaisiens. Le développement de la connaissance des besoins de la population est essentiel et sera mis au travail durant la période du projet ; un état des lieux précis des actions déjà mises en œuvre par les différents services municipaux sera également envisagé, notamment afin de permettre aux agents de la Ville de reconnaître en quoi ils sont déjà des « promoteurs de santé ». Cette politique, au-delà du soutien aux actions locales, implique le renforcement des partenariats institutionnels (avec l'ARS notamment) et associatifs contribuant à promouvoir la santé des Bouguenaisiens, et ainsi de faire vivre une dynamique de réseau.

L'adhésion de la Ville de Bouguenais au Réseau Français des Villes Santé OMS (RVFS) permet de bénéficier d'un partage d'expériences avec d'autres Villes-Santé et d'un soutien technique grâce aux partenariats du RVFS (Santé Publique France, Ministère de la Santé, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes, Ville de Nantes,...), de valoriser les actions locales (publications, site Internet du réseau, logo Ville-Santé), d'être informé sur les politiques nationales et internationales qui impactent les collectivités locales en matière de santé et participer à des colloques. Nécessairement, cette politique de promotion de la santé repose en outre sur une communication et une valorisation des actions menées en faveur des habitants et du projet.

Axe stratégique II : Créer des environnements favorables à la santé et au bien-être

« Nos sociétés sont complexes et inter-reliées, et l'on ne peut séparer la santé des autres objectifs. Le lien qui unit de façon inextricable les individus et leur milieu constitue la base d'une approche socio-écologique de la santé. Le grand principe directeur menant le monde, les régions, les nations et les communautés est le besoin d'encourager les soins mutuels, de veiller les uns sur les autres, de nos communautés et de notre milieu naturel. Il faut attirer l'attention sur la conservation des ressources naturelles en tant que responsabilité mondiale. »⁴

L'environnement est à appréhender ici dans sa signification la plus large : social, professionnel, matériel, ... Il s'agit ainsi, par des actions concrètes et simples, d'améliorer concrètement l'environnement dans lequel chacun vit par des changements structurels, de mettre à profit du plus grand nombre des environnements déjà potentiellement favorables, ...

L'articulation avec les différents secteurs d'activité de la Ville, tels que Sport, Urbanisme, Mission Développement Durable et Agenda 21,... représente un atout considérable. En lien avec le service des ressources humaines, et plus particulièrement avec le secteur en charge de la santé, sécurité et des conditions de travail, différentes actions sont également conduites visant à contribuer à une politique favorable à la santé et au bien-être des agents de la Ville.

³ OMS, Charte d'Ottawa pour la Promotion de la Santé. 1986.

⁴ OMS, Charte d'Ottawa pour la Promotion de la Santé. 1986.

Axe stratégique III : Renforcer la participation des Bouguenaisiens et des services de la Ville

« La promotion de la santé procède de la participation effective et concrète de la communauté à la fixation des priorités, à la prise des décisions et à l'élaboration des stratégies de planification, pour atteindre un meilleur niveau de santé. »⁵

L'ambition est ici double : la participation vise à ce que chacun puisse prendre sa place, à le valoriser, et, d'un autre côté, permet l'ajustement des orientations retenues en matière de santé en fonction des besoins et attentes exprimés par les habitants, et des services de la Ville. L'association des habitants de la Ville sera envisagée pour l'ensemble des actions susceptibles d'être mise en place même si, parfois, celle-ci ne sera pas mise en œuvre car non pertinente et/ou non faisable.

Axe stratégique IV : Développer les aptitudes individuelles

« La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la vie. Ce faisant, elle permet aux gens d'exercer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et de faire des choix favorables à celle-ci. »⁶

Le Service Promotion de la Santé assure la mise en place d'actions, ou soutient celles-ci lorsqu'elles sont portées par d'autres acteurs ou services, dans l'objectif de contribuer à l'acquisition de connaissances et le développement ou renforcement de compétences favorables à la santé pour les Bouguenaisiens. Les thématiques de santé (addictions, qualité de l'air intérieur, hygiène bucco-dentaire,...) et les populations (enfants, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de précarité,...) pour lesquelles le service intervient ou vient en soutien sont très diversifiées ; elles s'inscrivent en cohérence avec les orientations politiques de la Ville, les besoins et les demandes de la population, les attentes des partenaires, les priorités de santé publique au niveau national, régional et local.

Axe stratégique V : Optimiser l'accès aux services de soins et de prévention

« Dans le cadre des services de santé, la tâche de promotion est partagée entre les particuliers, les groupes communautaires, les professionnels de la santé, les institutions offrant les services, et les gouvernements. Tous doivent œuvrer ensemble à la création d'un système de soins servant les intérêts de la santé.

Le rôle du secteur sanitaire doit abonder de plus en plus dans le sens de la promotion de la santé, au-delà du mandat exigeant la prestation des soins médicaux. Ce secteur doit se doter d'un nouveau mandat comprenant le plaidoyer pour une politique sanitaire multisectorielle, ainsi que le soutien des individus et des groupes dans l'expression de leurs besoins de santé et dans l'adoption de modes de vie sains. »⁷

Si les services de soins et de prévention ne portent la responsabilité de promouvoir la santé des habitants à eux seuls, il n'en demeure pas moins que ceux-ci jouent un rôle essentiel. Il s'agit donc d'envisager la mise en place d'actions visant à ce que les habitants puissent accéder aux droits et aux ressources de soins et de prévention : permanences santé assurée par une infirmière de la Ville pour favoriser l'orientation vers les ressources existantes, partenariats adaptés à certaines populations, amélioration de la connaissance de l'offre, ...

⁵ OMS, Charte d'Ottawa pour la Promotion de la Santé. 1986.

⁶ OMS, Charte d'Ottawa pour la Promotion de la Santé. 1986.

⁷ OMS, Charte d'Ottawa pour la Promotion de la Santé. 1986.

6. Evaluation

L'évaluation globale de la stratégie déployée dans le cadre de ce projet repose sur la mise en perspective et l'analyse de trois démarches complémentaires :

✓ **Monitoring (suivi) :**

Il s'agit d'assurer un suivi, axe par axe, de la mise en œuvre du projet au moyen d'indicateurs définis en début de projet dans des fiches « axes stratégiques ». ⁸Ces indicateurs font l'objet d'un suivi mensuel pour certains, annuels pour d'autres ; les premiers sont intégrés dans un tableau de bord mensuel, les seconds alimentent le rapport annuel d'activité du service.

✓ **Analyse des effets :**

Les effets attendus (résultats) et inattendus (impacts) feront l'objet d'une analyse au moyen de l'*Outil de Catégorisation des Résultats*⁹. Ce travail d'analyse des effets sera mis en place en 2018, soit environ une année après la validation du projet de service, puis entre 2018 et 2021.

✓ **Analyse du pilotage de la démarche :**

Une analyse du pilotage du projet sera réalisée parallèlement à l'analyse des effets en prenant appui sur l'*Outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé* Preffi 2.0¹⁰. Il s'agit ici de se questionner sur les conditions et modalités de pilotage du projet, à chacune de ses étapes et pour chacune de ses composantes.

⁸ Cf. annexes.

⁹ Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention. Berne, juillet 2005. 2ème version revue et corrigée. Adaptée pour la France par L'INPES – janvier 2007.

¹⁰ Outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé. Preffi 2.0. 2003, Woerden, Pays-Bas, Institut pour la Promotion de la Santé et pour la Prévention des Maladies (NIGZ).

7. Annexes

- 1 Présentation synthétique des résultats attendus des actions mises en place
- 2 Fiches « axes stratégiques »
- 3 Présentation de *Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention* et aperçu général du modèle
- 4 Présentation de *Preffi 2.0 : outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé* et du formulaire de notation

Présentation synthétique des résultats attendus des actions mises en place	
Axes stratégiques	Résultats attendus
I : Elaborer une politique positive pour la santé et le bien-être des Bouguenaisiens	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet de service du Service de Promotion de la Santé est élaboré et validé 2. Des partenaires institutionnels et associatifs contribuent à la dynamique de promotion de la santé de la Ville 3. La Ville de Bouguenais participe au <i>Réseau Français des Villes Santé</i> OMS 4. La communication permet de faire connaître le projet auprès des habitants, élus, services et partenaires 5. Le service connaît les attentes et les besoins en matière de santé de la population 6. Les actions contribuant promouvoir à la santé mises en place par les services de la Ville sont identifiées et valorisées 7. Des financements complémentaires (subventions,...) sont mobilisés pour soutenir la politique municipale
II : Créer des environnements favorables à la santé et au bien-être	<ol style="list-style-type: none"> 8. Les habitants sont sensibilisés à la « qualité de l'air intérieur » et aux mesures simples pour l'améliorer 9. Le dispositif national « <i>Moi(s) sans tabac</i> » est déployé en faveur des habitants et des services de la Ville 10. La gestion des pharmacies des services et écoles, ainsi que le suivi des défibrillateurs, sont assurés 11. La vaccination contre la grippe est proposée au personnel de la Ville 12. Les animateurs de la Ville sont formés à la « Santé et Responsabilité dans les activités d'animation »
III : Renforcer et soutenir la participation des Bouguenaisiens et des services de la Ville à la démarche Ville Santé	<ol style="list-style-type: none"> 13. Les habitants et les services de la Ville participent à la démarche Ville Santé, notamment en contribuant à l'élaboration, mise en œuvre et suivi d'actions en cours ou à venir
IV : Développer les aptitudes individuelles	<ol style="list-style-type: none"> 14. Les élèves, et leurs parents, participent à des ateliers dans le cadre de « <i>Ma santé à l'école</i> » (maternelle) et sont sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire, lavage des mains et équilibre alimentaire. 15. Des actions de prévention précoce des comportements à risques par le renforcement des compétences psychosociales sont mises en place auprès des CM1-CM2 16. Les adolescents bénéficient d'une information et sensibilisation sur différentes thématiques de santé (I.S.T, S.I.D.A, contraception, sexualité et corps, addictions, alimentation, ...) 17. Les personnes séniors acquièrent/renforcent leurs connaissances et compétences sur la nutrition et la mémoire 18. Les estivants (enfants et adultes) se protègent des risques liés à l'exposition solaire (Centres de loisirs/Roche Ballue)
V : Optimiser l'accès aux services de soins et de prévention	<ol style="list-style-type: none"> 19. Les permanences santé mises en place sont connues et les habitants s'y rendent régulièrement 20. Une observation locale des besoins en matière d'accès aux droits et aux soins est assurée 21. Les habitants connaissent les dispositifs métropolitains/départementaux/régionaux existant et accessibles

Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention

Auteur : Promotion Santé Suisse en collaboration avec les instituts de médecine sociale et préventive de Berne et de Lausanne - 2e version revue et corrigée de l'outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention, Promotion Santé Suisse, Berne, juillet 2005. Adapté pour la France par l'Inpes en janvier 2010.

Date : 2005

Objectif :

Évaluer les résultats obtenus par des projets de promotion et de prévention de la santé et plus généralement, faire l'analyse d'une situation, planifier une intervention et évaluer un projet.

Modalités d'élaboration :

Le modèle repose sur le « outcome model » du professeur Don Nutbeam. En janvier 2007, une version adaptée pour la France du guide a été réalisée par l'Inpes en collaboration avec un groupe de professionnels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contenu :

Les résultats attendus des interventions en prévention et promotion de la santé sont classés en trois colonnes :

- Amélioration de la santé de la population
- Modification des déterminants de la santé. Un résultat indiqué dans cette colonne est une modification positive établie d'un déterminant de la santé reconnu dans un contexte et/ou un groupe de population donnée
- Modification des facteurs qui influencent les déterminants de la santé. Sont indiqués dans cette colonne les résultats directs des activités de promotion de la santé. Ils sont classés en quatre catégories comportant chacune trois à quatre sous-catégories. Ces catégories et sous-catégories offrent un espace pour des indicateurs qui ont un potentiel d'influence positif sur les déterminants de la santé

Une colonne supplémentaire décrit les catégories d'activités de promotion de la santé. Chacune des catégories et sous-catégories est décrite de façon détaillée et illustrée par un exemple concret.

Généralités :

L'outil de catégorisation des résultats est un instrument d'analyse qui sert au développement de la qualité. Il permet d'identifier des résultats planifiés (objectifs) et des résultats effectivement atteints en lien d'une part avec des activités de prévention et de promotion de la santé et d'autre part avec des problèmes de santé. Il permet de déceler les interactions et l'impact des projets et des programmes.

Le modèle peut être utilisé à différents niveaux :

- Projets
- Programmes
- Institutions
- Stratégies nationales, régionales ou locales

À ces différents niveaux, le modèle peut être utilisé aux phases d'analyse de situation, d'élaboration des objectifs et stratégies, de pilotage et d'évaluation d'un projet.

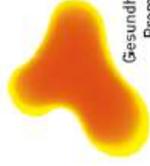
Il peut servir à en démontrer l'impact et donc à légitimer l'investissement financier vis-à-vis des pouvoirs publics. La colonne destinée au classement des résultats directs des projets de prévention et promotion de la santé est à ce titre particulièrement utile.

Mode d'emploi :

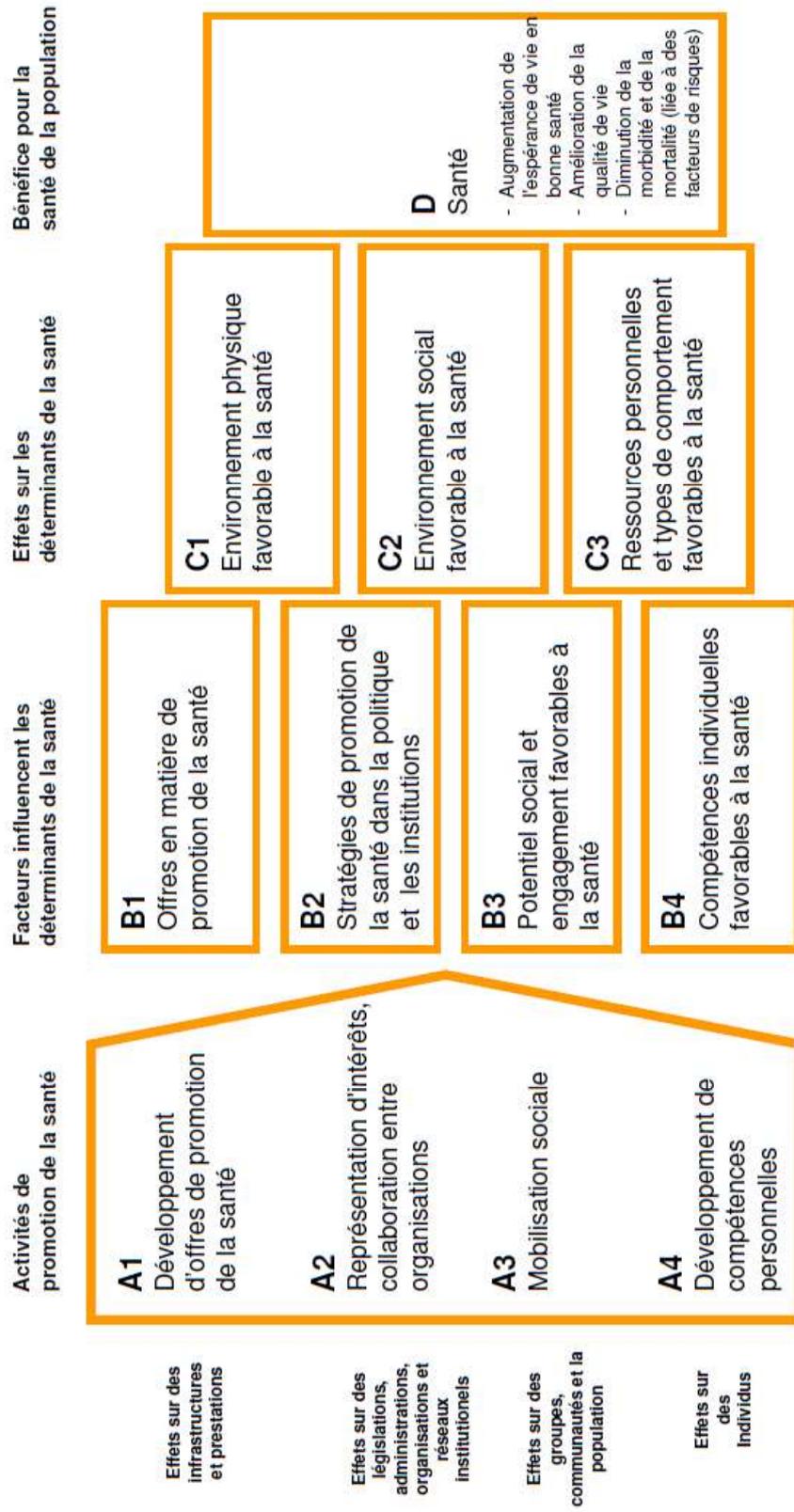
L'outil de catégorisation des résultats est destiné à être utilisé par le responsable du projet ou l'évaluateur mais il peut aussi servir de support de discussion sur le projet, dans le cadre d'une séance de l'équipe de projet, entre les évaluateurs et les principaux participants au projet, etc...

- Analyse de la situation : on décrit l'état de santé en question et les facteurs qui ont une influence déterminante sur cette situation : déterminants de la santé et facteurs d'influence sur les déterminants.
- Planification de l'intervention : le modèle est utilisé pour relever les effets/résultats visés et les relier entre eux. On distingue deux niveaux :
 - Les effets visés à plus long terme (induits par le projet mais dépassant la durée du projet : effets sur les déterminants et l'état de santé)
 - Les objectifs directs du projet (résultats planifiés pour les groupes cibles jusqu'au terme du projet)
- Évaluation : relevé des résultats effectivement atteints que l'on attribue aux catégories et sous-catégories.

Aperçu général de l'outil de catégorisation des résultats



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



Auteur(e)s: Cloetta, Bernhard, Spencer, Brenda, Ackermann, Günter, Broesskamp-Stone, Ursel, Ruckstuhl, Brigitte, Spörrli-Fahrni, Adrian
© Promotion Santé Suisse. Guide pour la catégorisation des résultats: www.promotionsante.ch

Les sous-catégories

A1

Développement d'offres de promotion de la santé

A2

Représentation d'intérêts, collaboration entre organisations

A3

Mobilisation sociale

A4

Développement de compétences personnelles

B1 Offres en matière de promotion de la santé

1. Notoriété de l'offre
2. Accessibilité de l'offre et atteinte des groupes cibles
3. Utilisation de l'offre et satisfaction des utilisateurs
4. Pérennisation de l'offre
5. Amélioration des compétences prof. des multiplicateurs

B2 Stratégies de promotion de la santé dans la politique et les institutions

1. Engagement ferme de décideurs et/ou de personnalités clés
2. Bases écrites contraignantes pour des actions significatives
3. Modifications organisationnelles fonctionnelles
4. Echanges et coopérations efficaces

B3 Potentiel social et engagement favorable à la santé

1. Existence de groupes actifs chargés des questions de promotion de la santé
2. Collaboration de nouveaux acteurs
3. Diffusion des questions de promotion de la santé auprès de groupes de la population
4. Appropriation des questions de santé par des groupes dans la population

B4 Compétences individuelles favorables à la santé

1. Connaissance des processus/des thèmes
2. Attitude positive par rapport au thème
3. Nouvelles aptitudes personnelles et/ou sociales
4. Renforcement de la confiance en soi

Utilisation

Analyse de la situation

Où décèle-t-on un problème de santé spécifique? Dans quelles catégories peut-on ranger les facteurs qui ont conduit au problème et comment ceux-ci sont-ils reliés entre eux?

Planification de l'intervention

Comment, dans une situation donnée, peut-on maintenir la santé de la population ou réduire le problème de la? Dans quelles catégories faudrait-il fixer des objectifs et comment ceux-ci sont-ils reliés entre eux?

Evaluation

Où est-ce qui a contribué comment à maintenir la santé ou à réduire le problème de santé? Dans quelles catégories peut-on relever des résultats et comment ceux-ci sont-ils reliés entre eux?

C1 Environnement physique favorable à la santé

1. Réduction des influences physiques et chimiques nocives
2. Amélioration des ressources naturelles
3. Installations et produits favorables à la santé

C2 Environnement social favorable à la santé

1. Soutien social/réseaux/intégration
2. Climat social
3. Accès aux ressources sociales générales

C3 Ressources personnelles et types de comportement favorables à la santé

1. Ressources personnelles favorables à la santé
2. Amélioration des comportements favorables à la santé

D Santé

- Augmentation de l'espérance de vie en bonne santé
- Amélioration de la qualité de vie
- Diminution de la morbidité et de la mortalité (liée à des facteurs de risques)

Preffi 2.0 : outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé¹¹

Auteur : Molleman G.R.M. NIGZ (Netherlands Institute for Health Promotion and Disease Prevention - Institut néerlandais pour la promotion de la santé et pour la prévention des maladies)

Date : 2003

Objectif :

Evaluer l'efficacité des interventions dans le champ de la promotion de la santé et aider au pilotage et à l'analyse des projets.

Modalités d'élaboration :

La construction de l'outil est basée sur des données issues de la recherche mais aussi de la pratique de professionnels de la promotion de la santé. L'apport de ces expériences contribue à rendre Preffi opérationnel. L'outil prend en compte le caractère dynamique des projets.

Contenu :

Deux documents sont mis à la disposition des professionnels : « Outil d'analyse de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé » et « Guide explicatif ».

Le premier inclut :

- un mode d'emploi
- un questionnaire
- un formulaire de notation

Le questionnaire reprend les différentes phases d'une démarche de projet et les ressources nécessaires en les répartissant en huit catégories : analyse du problème, déterminants, groupes cibles, objectifs, conception de l'intervention, mise en œuvre, évaluation et ressources. Il accorde une importance particulière à trois ressources essentielles : l'engagement des acteurs, les moyens disponibles et l'expertise des compétences du responsable du projet.

Le « Guide explicatif » décrit les indicateurs associés aux différentes phases de la démarche et analyse leur importance pour l'efficacité d'un projet et selon le type de projet.

Une des spécificités de la démarche de Preffi relève du fait que chaque indicateur se voit justifié si possible à partir de méthodes dont l'efficacité a été scientifiquement démontrée ou qui ont fait l'objet d'échanges des professionnels sur leur pratique. Dans d'autres situations, les indicateurs se basent uniquement sur du bon sens. Ces différents niveaux de justification sont précisés à travers un « niveau de preuve » hiérarchisé de 1 à 5 selon qu'il se base sur les données de la recherche, l'expérience pratique, la logique et/ou le sens commun.

Ce document explicite les fondements et la démarche inhérente à la construction du questionnaire de Preffi 2.0.

¹¹ Source : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/ressources-methodologiques/outils/preffi.asp>

Généralités :

Preffi est un outil de pilotage et d'analyse de la planification qui peut être utilisé comme une aide à la conception d'un projet mais aussi en cours de réalisation ou à l'occasion d'une évaluation.

Si c'est un évaluateur externe qui s'en sert, un entretien avec le responsable du projet est recommandé.

Preffi est adapté à plusieurs types de projets :

- Projet de niveau national, centré sur l'élaboration de stratégies/politiques de santé où il s'agit d'effectuer une analyse du problème, de sélectionner les meilleurs objectifs, les publics bénéficiaires ou les groupes cibles, les interventions possibles et d'optimiser la coordination entre ces éléments
- Projet de mise en application à un niveau régional ou local d'une intervention élaborée précédemment à destination d'un public déterminé. L'analyse du contexte et des ressources est ici fondamentale
- Projet communautaire qui exige une étroite collaboration avec les membres d'une communauté dont les besoins et les souhaits doivent faire l'objet d'une attention particulière

Mode d'emploi :

Les différentes phases sont décomposées en indicateurs qui sont renseignés à l'aide de questions auxquelles il faut répondre de façon binaire pour oui ou par non. Chaque indicateur se voit ensuite attribuer une appréciation (faible, moyen et fort) à partir de laquelle il est ensuite possible d'attribuer une note globale au projet. Le NIGZ indique cependant que l'utilisation du formulaire de notation reste accessoire et subordonnée à l'usage de l'outil comme méthode d'analyse d'un projet.

En phase de conception de projet, le questionnement est utilisé comme une liste de contrôle des éléments à prendre en considération.

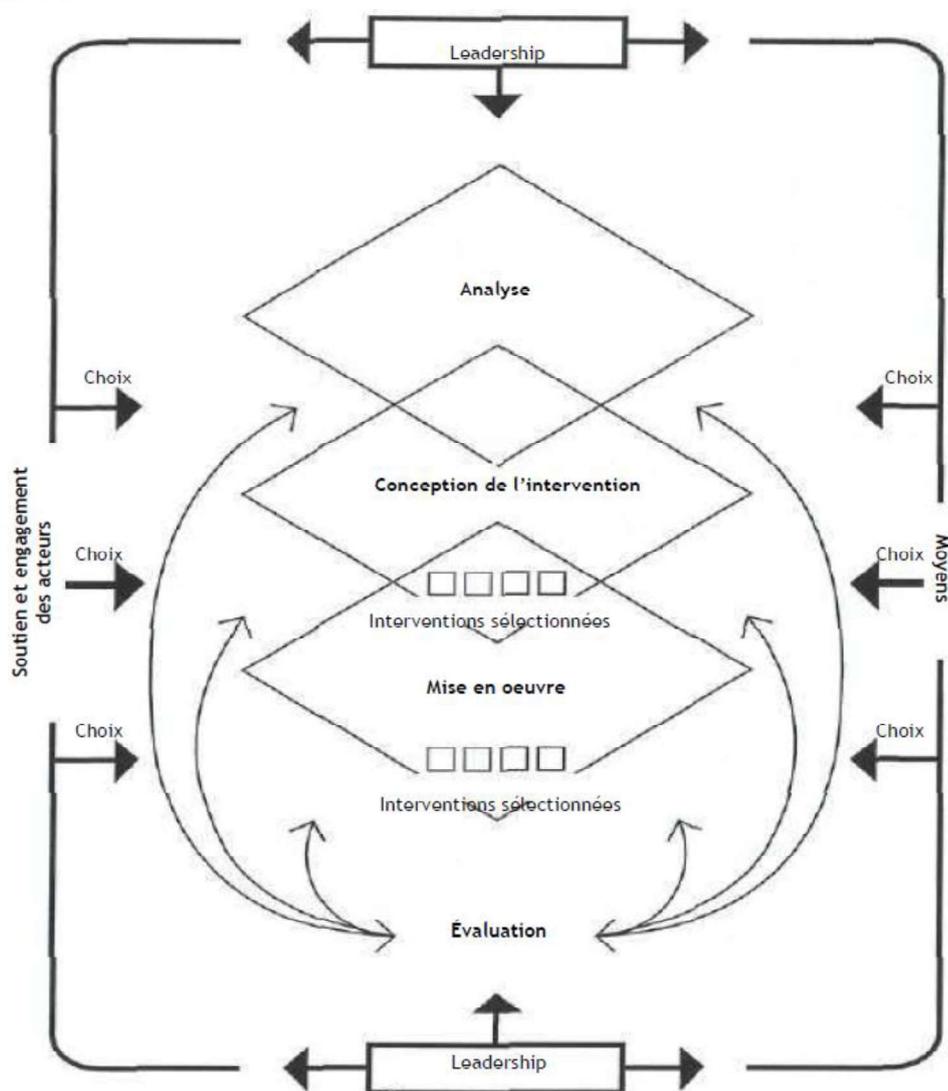
En phase de mise en œuvre, des réponses par oui ou non au questionnaire permettent de porter une appréciation sur les indicateurs correspondant aux différentes phases de la démarche et aux catégories de ressources nécessaires. Pour chacun de ces indicateurs, trois options d'appréciation, faible, moyen et fort sont proposées : faible signifie insuffisant, c'est-à-dire nécessitant une amélioration, moyen indique qu'une amélioration plus ou moins importante est à envisager et fort qu'aucune amélioration n'est exigée.

L'objectif n'est pas en soi de porter des appréciations mais de les utiliser pour identifier les points d'améliorations qui sont importants et réalisables.

Outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé
 Preffi 2.0
 Formulaire de Notation

Nom du projet : Type de projet :
 Nom de l'analyste : Date de l'analyse :

Preffi 2.0 - Schéma



		non analysable	faible	moyen	fort	
Analyse						
2	Analyse du problème					
2.1	Nature, gravité et étendue du problème					
2.2	Distribution du problème					
2.3	Perception du problème par les acteurs					
						note
3	Déterminants					
3.1	Fondements théoriques					
3.2	Identification des déterminants					
3.3	Capacités d'évolution des déterminants					
3.4	Priorités et sélection					
						note
Programmation de l'intervention/des interventions						
4	Population concernée par l'action					
4.1	Caractéristiques générales et démographiques de la population concernée					
4.2	Motivations et aptitudes au changement de la population concernée					
4.3	Accessibilité de la population concernée					
						note
5	Objectifs					
5.1	Objectifs du projet					
5.2	Les objectifs sont spécifiques, spécifiés dans le temps et mesurables					
5.3	Les objectifs sont acceptables					
5.4	Les objectifs sont réalisables					
						note
6	Conception de l'intervention					
6.1	Logique de la stratégie d'intervention					
6.1a	Adaptation des stratégies et des méthodes aux objectifs et à la population concernée					
6.1b	Capitalisation des expériences					
6.2	Durée, fréquence et calendrier					
6.2a	Durée et fréquence de l'intervention					
6.2b	Calendrier de l'intervention					
6.3	Adapter les interventions à la population concernée					
6.3a	Participation de la population concernée					
6.3b	Adaptation culturelle					
6.4	Méthodes et techniques pertinentes					
	Place laissée à une approche personnalisée					
	Retour d'information à la population concernée					
	Utilisation appropriée des stratégies de récompense					
	Suppression des obstacles à l'adoption d'un comportement favorable à la santé					
	Mobilisation d'un soutien/engagement social					
	Développement des compétences					
	Organisation d'un suivi					
	Définition des buts à atteindre et estimation des intentions de mise en œuvre					
	Approche interactive					
6.5	Faisabilité					
6.5a	Adaptation aux intervenants et animateurs					
6.5b	Particularité de l'implantation de la ou des intervention(s)					
6.6	Cohérence des interventions/actions					
6.7	Test préalable					
						note

non analysable				
	fort	moyen	faible	Mise en oeuvre
				7 Mise en oeuvre
				7.1 Mise en oeuvre adaptée aux intervenants
				7.1a Mode de mise en oeuvre : descendant et/ou ascendant
				7.1b Adaptation de la mise en oeuvre aux intervenants
				7.1c Crédibilité du promoteur du programme
				7.2 Surveillance du processus et mise en place d'un retour d'information
				7.3 Ancrage dans une structure existante

note

non analysable				
	fort	moyen	faible	Évaluation
				8 Evaluation
				8.1 Transparence et accord sur les principes de l'évaluation
				8.2 Evaluation de processus
				8.3 Evaluation des effets
				8.3a Un changement a-t-il été mesuré ?
				8.3b Est-il plausible que le changement ait été provoqué par l'intervention ?
				8.4 Retour d'information vers les partenaires, les intervenants et la population concernée

note

non analysable				
	fort	moyen	faible	Ressources et faisabilité
				1 Ressources et faisabilité
				1.1 Soutien et engagement des acteurs
				1.2 Moyens
				1.3 Leadership du responsable du projet
				1.3a Expertise et compétences du responsable du projet
				1.3b Aspects importants du leadership

note

Reportez ici une note pour l'ensemble du projet

Bref commentaire : _____

.....

.....

Explication

Vous pouvez apprécier chaque indicateur en cochant les cases "fort", "moyen", ou "faible". Les indicateurs sont expliqués dans le chapitre II. Il est possible de ne pas analyser certains indicateurs.

Vous pouvez attribuer une note globale entre 1 et 10 à chaque catégorie. La note globale est basée sur les notes que vous attribuez à chaque catégorie. Vous pouvez décider d'attacher différents niveaux d'importance aux contributions des différents indicateurs à une catégorie.

Enfin, à partir de la note pour chaque catégorie, vous pouvez attribuer une note entre 1 et 10 à l'ensemble du projet.

Note pour chaque catégorie

2. Analyse du problème		
3. Déterminants		
4. Population concernée par l'action		
5. Objectifs		
6. Conception de l'intervention		
7. Mise en œuvre		
8. Évaluation		
1. Ressources et faisabilité		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Faites correspondre les notes que vous avez attribuées aux différentes catégories à l'endroit correspondant sur le graphique ci-dessus. Pour avoir une impression générale du projet, reliez les points par une ligne.

Points à améliorer	Actions
1.	a. b. c.
2.	a. b. c.
3.	a. b. c.
4.	a. b. c.

Projet validé le 29 juin 2017.